



Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier
400, rang de la Rivière-Bayonne Sud
Sainte-Geneviève-de-Berthier, (Québec)
J0K 1A0 Téléphone : 450-836-4333

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE 2024

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Tel qu'exigé par la loi, à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, chaque année, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année précédente.

Cet exercice de reddition de comptes sur les finances municipales vise à vous informer, en toute transparence, des choix financiers qui ont guidé nos décisions au cours de la dernière année et de la situation financière actuelle.

Les états financiers 2024 ont été vérifiés par la firme DCA comptable professionnel agréé, en date du 4 février 2025, et déposés à la séance du conseil municipal le 4 février 2025. Les états financiers, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, révèlent un excédent de fonctionnements de 379 297,00\$.

Par ailleurs, tel que mentionné à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici le détail de la rémunération versée, aux élus municipaux, pour l'année 2024 :

Rémunération annuelle du maire : 24 762,40\$

Allocation de dépenses du maire : 12 381,20\$

Rémunération annuelle des six conseillers : 8 254,13\$

Allocation de dépenses des six conseillers : 4 127,07\$

Rémunération annuelle du maire à la MRC : 8 031,16\$

Allocation de dépenses du maire à la MRC : 4 015,62\$

Aucun autre membre du conseil n'a assisté à une séance de la MRC de D'Autray pour l'année 2024.

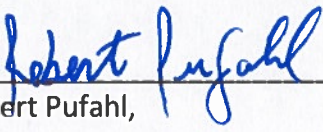
Quelques réalisations de l'année 2024 :

- Fête des neiges;
- Inauguration de la zone neutre;
- Inauguration du pumptrack;
- Début des démarches pour la création d'un camp de jour;
- Travaux de correction d'égout pluvial dans le domaine De Grandpré.

En faisant le bilan de 2024, je ne peux passer sous silence la tempête Debby, du 9 et 10 août 2024, qui a causé beaucoup de dommages sur notre territoire, dont plusieurs inondations et plus d'une vingtaine de glissements de terrain. En causalité avec ce malheureux événement et dans le contexte économique actuellement difficile pour tous, le conseil a travaillé fort sur le budget 2025. Effectivement, il a fait des choix exceptionnels pour cette année et a réussi à ne pas augmenter le taux de taxes pour l'année 2025.

Les membres du conseil municipal sont sensibles aux finances municipales et chaque dollar investi dans la communauté doit être un investissement et non une dépense. Les membres du conseil continueront d'aborder de façon très serrée la gestion des finances municipales.

Enfin, je veux vous remercier pour la confiance démontrée à l'égard du conseil tout au long de l'année. Je tiens également à remercier mes collègues du conseil municipal et les employés municipaux pour leur travail constant, leur appui et leur implication.


Robert Pufahl,
Maire